

*Le dessin anime un auxiliaire didactique pour developper les  
competences orales en classe de français langue etrangere*

**BOUABIDA Souâd**

*Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2*

**Abstract**

*The teaching of the oral raises many questions for teachers of foreign languages. Through a survey by interview and in the form of a questionnaire conducted with french teachers of the middle cycle we found that the task seems complicated to them: What competences aim (listening / production / reception / Interaction / mediation etc.)? What activities in FLE class? What strategy to adopt? How to « didactiser » a sound, visual or audiovisual document that the program speaks about? These are all questions that this article attempts to answer. This paper demonstrates the role of cartoons - a teaching aid with a ludoeducative character - in the teaching / learning of oral skills in the class of French as a foreign language. The objective here is doubly articulated: at the end of an experiment to promote the oral skills of the learners of the first-year classes and to propose a model to bring out teaching practices from routine habits using ICST.*

**Résumé:**

*L'enseignement de l'oral suscite beaucoup de questionnements chez les enseignants de langues étrangères. A travers une enquête par entretien puis sous forme de questionnaire, menée auprès d'enseignants du français du cycle moyen nous avons constaté que la tâche leur semble compliquée ; Quelles compétences viser (l'écoute / la production/ la réception/ l'interaction/ la médiation etc.)? Quelles activités en classe de FLE ? Quelle stratégie adopter ? Comment didactiser un document sonore, visuel ou audiovisuel dont parle le programme? Autant de questions auxquelles cet article tente d'apporter réponses. Cet écrit démontre le rôle du dessin animé - un auxiliaire didactique à caractère ludoéducatif - dans l'enseignement / apprentissage des compétences orales en classe de français langue étrangère. L'objectif ici est doublement articulé: à l'issue d'une expérimentation, promouvoir les compétences orales des apprenants des classes de première année moyenne et proposer un modèle pour faire sortir les pratiques enseignantes des habitudes routinières en recourant aux TICE.*

**Mots-clés:**

*Compétences orales / auxiliaire didactique / dessin animé / motivation / interaction / TICE*

Nous nous sommes souvent interrogés sur les différentes possibilités qu'avaient les professeurs de français pour l'enseignement

de l'oral. Dans les démarches actuelles d'enseignement des langues, le moteur de l'apprentissage serait l'interaction en classe à partir de supports variés qui déclenchent des prises de parole. Autrement dit, l'oral tiendrait une place cruciale dans les différentes situations d'apprentissage, tout comme les outils didactiques qui le mettraient en place.

Une approche ludique compterait parmi les nouvelles approches innovatrices pour lesquelles un support audiovisuel constituerait une nouvelle forme documentaire dont découlerait une nouvelle transmission du Savoir, ainsi que de nouveaux rapports aux Savoirs. Ce support effectuerait l'appariement des signes (sonores et visuels) et des connaissances pour évoquer des faits sociaux, culturels, historiques etc. Ces faits feraient objet d'interactions et d'échanges oraux au sein de la classe de langue. Le dessin animé représenterait un produit éducatif utilisable en milieu scolaire afin de promouvoir les compétences orales chez des apprenants du collège qui seraient le plus souvent en décrochage face à un dispositif pédagogique continuellement renouvelé et souvent inaccessible.

L'aspect conceptuel et définitoire de l'oral, la dimension communicative des interactions verbales ainsi que la question de l'outil nécessaire à l'installation des compétences langagières en classe de français langue étrangère sont les trois notions clés de cet écrit.

### **Quel oral enseigner en classe de français langue étrangère ?**

L'enseignement du français est présent presque, tout le long du cursus scolaire de l'apprenant algérien. Désigné comme un moyen d'apprentissage, l'oral permettrait à un apprenant d'acquérir un savoir véhiculé dans la langue étrangère d'où la formule ; « *apprendre à parler pour apprendre* »<sup>1</sup>

Cependant, l'oral, n'est pas seulement un outil d'apprentissage mais c'est aussi un moyen de communication et devrait être enseigné comme tel, c'est-à-dire en fonction des fins pratiques qui sont visées à savoir ; la communication, l'interaction et l'ouverture sur l'autre. Autrement dit, le rôle de l'école devrait intégrer la formule « *apprendre à parler pour vivre ensemble* »<sup>2</sup>.

Nous avons consulté le manuel de langue française, destinés à l'apprenant de IAM, qui aurait pour objectifs de:

---

<sup>1</sup>Schnewly, B. « *Enseigner la parole publique ; une approche socio-historique* », L'oral à l'école et sa didactique.  
[http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral\\_schnewly.htm](http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral_schnewly.htm) (consulté le 29/04/2009)

- Faire découvrir aux élèves de ce palier le plaisir de lire
- Les aider à consolider les bases d'une culture personnelle riche et diversifiée aussi bien nationale qu'universelle
- Leur faire acquérir une méthode pour devenir des lecteurs autonomes et critiques

L'objectif escompté par les auteurs de ce manuel est de mettre l'accent sur les activités de lecture/écriture, dès lors, une question se pose ; les activités de lecture et d'écriture sauraient-elles, à elles seules concrétiser les objectifs visés par l'enseignement du français langue étrangère ? Qu'en est-il pour les skills<sup>1</sup> dites actives : écouter et parler ? Quel est le rôle des activités et pratiques orales dans cette acquisition ?

Dans les classes visitées, la séance de production orale reste souvent limitée aux exercices de questions/ réponses dirigés par l'enseignant et à la lecture magistrale de textes ce qui, en général, n'autorise pas l'apprentissage naturel du français. A ce sujet GERMAIN avance:

*« Pour communiquer efficacement en L2 il faut, en plus, connaître les règles d'emploi de cette langue. Cela signifie savoir quelles formes linguistiques employer dans telle ou telle situation, avec telle ou telle personne, comptetenu de l'intention de communication (persuader, donner des ordres, faire une demande, etc.)<sup>2</sup>*

L'approche communicative a pour objectif d'enseigner à l'apprenant-locuteur de communiquer efficacement. La connaissance des règles, du vocabulaire et des structures grammaticales est une condition nécessaire mais non suffisante pour la communication.

### **Les représentations des apprenants:**

Le regard du jeune apprenant algérien porté sur la langue française dépendrait de nombreux facteurs et subirait de multiples influences, ne serait-ce que le milieu familial qui détermine peu ou prou les modes d'appréhension de cette langue. Cette perception résulte aussi, plus ou moins directement, de l'interaction avec son environnement social et culturel.

Un grand nombre d'apprenants éprouveraient de la peine à s'exprimer en classe. Certaines expériences passées et douloureuses pourraient être à l'origine de résistance ou de blocage face à des situations d'apprentissage ; premier contact difficile, mauvais

---

<sup>1</sup>Skills (habilités) les quatre compétences linguistiques: écouter/ parler - lire/écrire

<sup>2</sup>GERMAIN, Claude, « *Évolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire* », Paris: CLE International, 1993, p203 (352 p.).

encadrement, absence d'enseignant etc. elles lui feraient obstacle et entraveraient la réussite de son apprentissage du FLE.

A son entrée au collège, l'apprenant se trouve inséré dans un groupe relativement large au sein duquel il doit apprendre à trouver sa place, mal pris en charge dans des classes surchargées, il perd souvent son bagage linguistique en langue étrangère (s'il en possède).

La prise de parole en classe de langue étrangère (l'oral public) est souvent ressentie par les apprenants comme une prise de risque. Parler une langue étrangère serait difficile (comme le montre les résultats de l'enquête) La *fictionnalisation* (une représentation virtuelle d'une situation visée à travers la situation réelle, selon Lakoubinski<sup>1</sup>) de la situation de communication empêcherait un grand nombre d'apprenants de profiter des occasions qui s'offriraient à eux afin de s'investir dans ce type d'activité ou d'utiliser rapidement leurs nouvelles compétences linguistiques.

De nombreux spécialistes avancent que la maîtrise de l'oral est souvent liée à la perception même de cet oral (Emotions, sentiments et valeurs sont autant de facteurs qui influencent sa vision du FLE). Le Cadre Européen Commun de Référence aborde la question des représentations et déclare que la réussite du FLE résulte de la conception de l'apprenant ;

*« L'efficacité et le succès dépendent de la perception émotive de l'élève. Ainsi, une situation perçue positivement sera abordée avec efficacité, la personne se sentant suffisamment en contrôle pour oser mobiliser l'ensemble de ses savoirs et de ses ressources »*<sup>2</sup>

Nous retenons ici la notion de perception émotive, il ne s'agit donc pas de qui parle beaucoup, ni de qui parle peu ou pas du tout, mais il s'agit de motivation, de stimulus. Ce paramètre est déterminant dans l'apprentissage du FLE en ce qu'il détermine l'activité. Il permet non

---

<sup>1</sup>L.P Lakoubinski (1892-1945), Linguiste russe, professeur dans différents instituts de Leningrad, élève du philosophe Baudouin de Courtinay et l'un des membres du premier OPOIAZ. L.P s'est rapproché dans les années vingt de N. de La Marr (1864-1934) et s'est orienté vers une approche sociolinguistique de la langue. Il est l'auteur d'une « *Histoire de la langue vieux russe* » publiée après sa mort en 1953. L.P est cité par Schneuwly, B. dans son article intitulé « *Enseigner la parole publique: une approche socio-historique* » la didactique de la parole comme construction d'un système psychique.

<sup>2</sup>Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

seulement de s'engager mais aussi de persévérer dans l'effort que demande l'apprentissage d'une langue à long terme.

### **Le rôle de l'enseignant:**

La préoccupation de l'enseignant est d'amener l'élève à disposer de la langue cible selon « une ligne de marche » définie par les programmes officiels. Alors que certains apprenants adhèrent facilement à cet enseignement d'autres s'appliquent différemment ou difficilement aux règles et exigences de la nouvelle langue.

Dans cette perspective, il devrait constamment réfléchir à de nouveaux supports didactiques à intégrer dans le cours afin qu'il puisse remplir les missions qui lui ont été assignées. Des supports didactiques originaux intégrés dans des tâches qui séduiraient l'apprenant, qui susciteraient son intérêt et qui l'impliqueraient dans des activités nécessitant une présence physique et psychologique.

Le travail de l'enseignant serait la co-construction avec l'élève, c'est-à-dire créer les conditions pour cette construction. Son nouveau rôle de médiateur consisterait à accorder la priorité aux compétences langagières des apprenants et de provoquer des situations de communication et d'interactions orales au sein du groupe-classe. Dans ces échanges, l'enseignant devrait limiter son temps de parole pour augmenter celui des apprenants, or notre enquête a révélé que les enseignants, dépassés par les conditions de travail, se concentraient essentiellement sur la manière d'occuper les apprenants et de réduire le bruit en classe.<sup>1</sup>

### **L'oral et les technologies éducatives:**

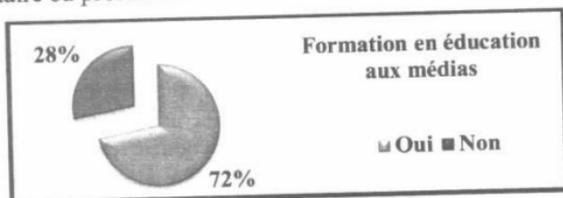
Tous les établissements scolaires et notamment les collèges sont dotés de matériel multimédia et informatique, cependant, il est regrettable de constater que l'utilisation de ce matériel reste très limité par les enseignants de langue. Au moment où à travers le monde nous assistons à une progression fulgurante des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) mises au service de la didactique, l'enseignement du français, à l'école publique en Algérie, resterait pour la plupart incapable de suivre le rythme du progrès. Entre temps, la majorité des enseignants continuent d'utiliser des méthodes obsolètes et ne semblent guère habités par un sentiment d'innovation.

---

<sup>1</sup> 80% des enseignants interrogés inventorient les difficultés rencontrées lors des séances de l'Oral (le groupe classe de nature hétérogène, le nombre pléthorique des élèves, la classe qui ne se prête pas aux activités de groupe etc.) autant d'obstacles qui découragent et remettent en question le statut de l'enseignant.

Des médias mis au service du projet éducatif sont d'ores et déjà présents dans les textes officiels algériens (sous la dénomination des TICE<sup>1</sup>). Cependant, télévision, station radio, enregistrements sonores, supports de presse écrite etc. sont souvent mis à l'écart des pratiques de classe dans l'école algérienne. Pourquoi ne pas les exploiter dans les activités de classe ? Devons-nous rappeler que les médias sont porteurs d'informations et de valeurs et qu'ils jouent un rôle important dans notre rapport au réel, au savoir et à la société ? N'avons-nous pas constaté, que bien avant de savoir lire, que bien avant l'âge scolaire, les enfants d'aujourd'hui sont exposés à l'abondance et à la diversité des images de la télévision, d'internet etc. ?

A la question « Avez-vous reçu durant votre parcours universitaire ou professionnel une formation aux médias ? »



Plus des deux tiers des enseignants interrogés répondent oui. Les plus jeunes d'entre eux se rappellent du module de « sémiologie de l'image » en troisième année universitaire (cours de conduites, de communication et fonctions de l'image, du lexique de l'image etc.) et semblent plus formés que les anciens à l'intégration d'un média dans leurs enseignements.

La prise en compte de valeurs comme ; éducation sociale et civique, autonomie des apprenants, identité de citoyen évoque de nombreuses références aux médias. Les TIC sont partie intégrante de notre culture contemporaine. Leur usage est devenu, grâce à la révolution des technologies de l'information, un élément nécessaire pour la construction du savoir. Ainsi, comprendre l'importance d'un média audiovisuel, c'est trouver des repères dans ce qu'il propose et c'est conduire l'apprenant à devenir un lecteur d'images.

L'enfant ou l'adolescent scolarisé subirait deux formes d'instructions différentes ; celle proposée par l'école (enseignement d'informations scolaires) et celle des médias (informations extrascolaires). La deuxième serait un moyen d'information de masse ou fournisseur de matériaux linguistiques distincts de ceux employés

<sup>1</sup> Technologies de l'Information et de la Communication mises au service de l'Education

habituellement et qui contribuerait d'une façon ou d'une autre à l'acquisition du français langue étrangère ; La télévision, plus particulièrement, apporterait des connaissances qui ne sont pas du même ordre, néanmoins elles sont présentes. Cela a donné naissance au qualificatif *parallèle* qui signifie que l'une est une école officielle (qualifiée par Louis PORCHER de « normale ») et que l'autre a une fonction officieuse et quasi clandestine. Nous observons alors, une concurrence entre ces deux écoles.

La définition faite de cette école parallèle par Louis PORCHER est la suivante:

*« L'école parallèle est constituée par l'ensemble des circuits grâce auxquels parviennent aux élèves (comme aux autres) en dehors de l'école, des informations, des connaissances, une certaine formation culturelle dans les domaines les plus variés. Les instruments sont ceux de la communication de masse (...) surtout la télévision. Les nouveaux canaux d'éducation que les enseignants ne contrôlent pas sont fréquentés massivement par les élèves. »<sup>1</sup>*

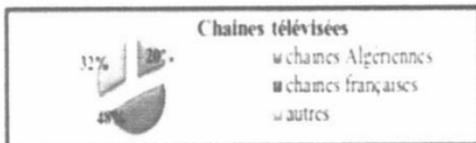
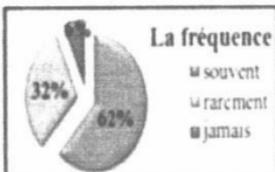
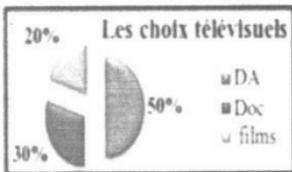
Cette définition nous amène à croire qu'étant un produit audiovisuel consommé massivement par les apprenants des classes de 1<sup>ère</sup> année moyenne (cf. les résultats de l'enquête), le dessin animé pourrait contribuer à l'alliance entre ses deux écoles.

**« Que regardez-vous à la télévision ? »**

**« Vous regardez les  
dessin-animés à la  
télévision ; Souvent ?  
Rarement ?  
Jamais ? »**

---

<sup>1</sup>PORCHER, L. « *L'Ecole parallèle* » Paris, Larousse.



« Sur quelles chaînes ? En quelle langue ? »

Reste à savoir comment l'exploiter en vue d'établir la confiance au sein du groupe classe. De motiver les apprenants timides tout en veillant à répartir de manière égalitaire le temps de parole entre les participants. Puis, d'essayer de construire un oral interactif, afin de susciter une émulation au sein de la classe de langue. Le but étant d'aboutir à un oral structuré de Savoir et de Savoir-faire.

Nos investigations auprès des enseignants, nous paraissent impératives ; à travers les résultats des questionnaires nous nous sommes fait une idée sur leurs pratiques pédagogiques concernant l'enseignement de l'orale et sur leurs opinions quant à l'intégration d'un support audiovisuel, à savoir : le dessin animé, en classe de français langue étrangère. Le fait de nous entretenir avec eux nous a permis de mieux les cerner et de comprendre leurs motivations et les difficultés auxquelles ils se heurtent au quotidien ; devons-nous rappeler qu'ils sont en contact direct et permanent avec les apprenants et donc c'est à eux en premier que revient l'apprentissage ou non de l'oral au sein de l'institution scolaire.

D'un autre côté, nous avons constaté un écart entre les textes officiels et les pratiques de classe réelles dans l'enseignement des compétences orales. La faible disposition des enseignants à aborder l'oral comme contenu à enseigner serait due à des appréhensions ; source de bruit, manque de matériel, évaluation etc. Pour ces raisons et bien d'autres, les enseignants privilégient l'enseignement de l'écrit et des points de langue au détriment de l'enseignement de l'oral, certains sont même convaincus que l'apprentissage d'une langue passerait par la conjugaison de deux composantes : compétence linguistique (qui se résume à la grammaire) et compétence textuelle. Mais qu'en est-il pour la communication orale ?

Cependant, nous avons pris note de tentatives, bien que rares, des enseignants qui expérimentent tant que possible de nouveaux supports (même s'ils ne sont pas formés pour). Séduit par l'idée de recourir au NTIC, tous pensent que le support dessin animé serait intéressant à la fois pour développer la compétence de communication et pour permettre à l'enseignant d'exercer son rôle d'animateur et de médiateur. Ainsi, l'enseignant comme l'apprenant, tous deux sortiraient du cadre figé d'un enseignement traditionnel.

A l'issue des entretiens avec les parents nous nous sommes rendu compte que la télévision n'est pas le seul fournisseur de dessin animé et que leurs enfants se procuraient des CD (en achetant ou en échangeant avec leurs amis) et téléchargeaient d'Internet, des sites comme: Youtube, Wikipédia etc. les apprenants confirment ces dires.

Tous les acteurs, y compris l'inspecteur de français, sont disposés à intégrer le dessin animé dans les pratiques de classe.

Notre travail, porte essentiellement sur l'emploi du dessin animé à caractère narratif: Le dessin animé relatif au Conte développerait les fonctions d'information, de divertissement et de fictions propres à ce genre littéraire. Nous pensons qu'une lecture, qui part de repères iconiques et sonores pourrait orienter ensuite les stratégies de découverte du sens. Notre objectif serait de donner à l'élève des habitudes de lecture sélective de produits audiovisuels en langue étrangère.

En effectuant cette expérimentation au sein des classes de première année moyenne, notre but était de proposer un moyen pour développer les compétences orales des jeunes apprenants et de les amener à s'exprimer spontanément mais de façon plus au moins correcte en langue française. Notre but n'était pas de faire d'eux des locuteurs parfaits mais de leur donner l'occasion et l'envie de parler, de leur faire comprendre la culture de l'Autre et pourquoi pas, contribuer par l'enseignement de l'oral à leur socialisation et à leur éducation citoyenne. Au départ, cela semblait assez ambitieux, mais au bout d'un certain temps nous nous sommes rendu compte que c'était possible.

A la fin de l'expérimentation et pour vérifier l'état des apprentissages, nous avons demandé aux apprenants de réfléchir aux questions de ce tableau et de cocher les bonnes cases. Suite à cela, nous avons pu tirer des conclusions.

	Je peux le faire	J'apprends à le faire	Je ne peux pas le faire
Comprendre le sujet d'une histoire			
Répondre à des questions simples			
Repérer et nommer les personnages principaux			
Repérer les lieux où l'histoire se passe			
Comprendre un dessin animé			
Raconter brièvement à l'oral un moment du dessin animé			

Notre démarche est considérée par les enseignants enquêtés, comme une forme d'innovation dans l'enseignement / apprentissage de l'oral en classe de FLE. Elle porte sur cette compétence générale, dont l'objet d'étude ne se limitera plus au texte proposé sur les manuels scolaires mais englobera aussi un autre système symbolique constitué d'image et de son. Voilà donc à quoi se résume cette démarche:

- Donner à l'apprenant la possibilité d'analyser un Conte sous forme de dessin animé pour en comprendre la signification. La compréhension et l'utilisation se font de manière active au sein du groupe classe ; elles combinent étude et interactions orales.
- Privilégier les relations interpersonnelles ; les apprenants utilisent le dessin animé pour établir une communication d'élève à élève et mettre ainsi l'apprenant au centre des apprentissages.

Nous avons testé l'activité de réception des apprenants car nous pensons que la pratique organisée de l'observation permet l'acquisition des moyens généraux d'expression. Nous en avons conclu qu'elle se nourrit non seulement de cognition mais de perception aussi. Le jeune public des classes de première année est actif face au dessin animé ; les apprenants font des hypothèses au fur et à mesure du développement du conte, en se basant notamment sur des connaissances antérieures de téléspectateur ou sur des expériences personnelles.

Au cours de cette expérimentation, l'oral est perçu différemment par les apprenants. Grâce à la projection d'un dessin animé en classe de français langue étrangère voir, entendre et comprendre les messages audio-visuels, déclenche chez les apprenants un désir de parler. Ce désir pourrait alors se manifester dans d'autres disciplines.

## Conclusion:

Après avoir montré l'insuffisance des moyens utilisés pour atteindre les objectifs assignés à l'enseignement des compétences orales, nous avons soumis notre hypothèse à l'expérimentation. L'un des principaux aspects observables qui en découle est la motivation des apprenants ; face au nouveau dispositif, ils participent activement et s'investissent réellement aux apprentissages en faisant abstraction de leurs difficultés à l'oral.

- Nous avons essayé de repérer ce qui s'est passé entre un état de début de travail et un état de fin de travail. A l'issue de cette expérience, nous pouvons dire que tel apprenant est réactif ou communicatif, tel apprenant l'est moins ou plus etc. Ce qui est évident est qu'ils ont, sans doute, vécu une nouvelle expérience. Chacun d'eux a appris des notions sur le conte, chacun d'eux a appris à remettre en question sa propre conception de l'oral. Ils aiment le dessin animé donc c'est facile d'en parler, ou faut-il dire plutôt que parler est devenu facile grâce au dessin animé.

Notre problématique trouve des réponses dans la situation établie dans la classe témoin mais elle en trouve beaucoup plus dans la classe expérimentale. Il semble toutefois que nous l'ayons un peu modifiée ; en fait, la véritable question que nous nous sommes posée, c'est de savoir si le dessin animé choisi peut être utilisé pour enseigner, sous forme d'activités orales à caractère ludique, des connaissances théoriques concernant le Conte. Autrement dit l'oral (si l'ensemble ; images issues de dessin animé / travaux de groupe / concertation puis discussion) pourrait-il amener le jeune apprenant Algérien à étudier le Conte en classe de français langue étrangère.

Nous avons constaté que la réponse est positive sur un certain nombre de points. L'utilisation instrumentale des images du dessin animé est suffisante pour permettre aux apprenants de dépasser leur appréhension de la situation de communication orale:

- Soit par les procédés visuels et sonores retenus dans l'image qui motivent grâce aux couleurs, aux mouvements, aux sons etc. et qui de plus deviennent manipulables.
- Soit parce qu'elles font appel à la traduction transémotique (l'interprétation de signes linguistiques au moyen de signes non-linguistiques) ce qui de plus rend inutile le recours à la langue maternelle.

- L'apprentissage d'une langue étrangère nécessite le maintien de l'effort à long terme de la part des enseignants et des apprenants à la fois. Le contexte de l'enseignement, le contenu de l'apprentissage, la prédisposition et à la motivation personnelle de chacun des deux

acteurs enseignant / apprenant sont les facteurs responsables de l'intensité et de la persistance dans l'action. Pour que la motivation de l'apprenant soit durable en communication orale, il doit avoir confiance en ses capacités, c'est là qu'intervient l'enseignant.

Pour finir, nous pensons qu'une initiation des étudiantes et étudiants futurs enseignants de français (ou des langues étrangères en général) à la démarche active de découverte qui repose sur l'enseignement aux médias et à travers les TIC est nécessaire. Le dessin animé est le support de cette expérience, alors pourquoi ne pas travailler sur les docufictions, films, feuilletons, JT, documentaires, variétés, émissions sportives, interviews, enregistrements sonores divers etc. ?

### **Bibliographie:**

GERMAIN, Claude, « *Évolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'Histoire* », Paris: CLE International, 1993, p203 (352 p.).

PORCHER, L. « *Vers une pédagogie de l'audiovisuel* », Bordas pédagogie, 1985/ « *L'Ecole parallèle* » Paris, Larousse.

Projet du Conseil de l'Europe « *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne* » Un Cadre Européen Commun de Référence pour les langues: Apprendre / Enseigner / Evaluer, Strasbourg, les éditions Didier, Paris 2001, 189p.

Schneuwly, B. « *Enseigner la parole publique ; une approche socio-historique* », L'oral à l'école et sa didactique. [http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral\\_schneuwly.htm](http://eduscol.education.fr/D0126/didactiqueoral_schneuwly.htm)(consulté le 29/04/2009)

Programme de français de la première année moyenne 2010 (<http://www.oasisfle.com>) (consulté le 18/03/2011)

Le manuel scolaire de langue française « Plaisir d'apprendre le français », de IAM, 2010

### **Souâd BOUABIDA**

*Doctorante à l'université Mohamed Ben Ahmed Oran II  
Maître Assistante A à la Faculté des Langues Etrangères*

*Formation: Didactique du FLE*

*Recherches: L'Oral /Auxiliaires didactiques / TICE*

*Email: souadbenaceur@yahoo.fr*